



Dossier de presse

Vendredi 4 juillet 2025



Coqueli'cours : transformer les cours pour améliorer le bien-être des enfants





La Ville de Grenoble transforme les cours de ses écoles maternelles et élémentaires.

Au cœur du projet : la végétalisation et l'adaptation au changement climatique, le bien-être, la possibilité de construire une diversité d'imaginaires et d'usages, et le développement des enfants.

Ces cours, plus naturelles et plus variées, offrent de nouvelles opportunités pédagogiques, particulièrement précieuses pour animer les temps scolaires et périscolaires.

Elles contribuent à la construction des savoirs par le « faire », l'expérience et l'observation.

Après les écoles Clémenceau, Diderot, Christophe Turc, Joseph Vallier, quatre nouvelles cours ont fait l'objet de travaux : Menon site Gémond, Léon Jouhaux, Les Trembles et Jean Racine. Cet été d'autres cours entrent en travaux à leur tour : Nicolas Chorieur, Sidi Brahim et Les Genêts.

Les enfants fréquentent jusqu'à trois heures par jour les cours d'écoles. Elles sont ainsi le premier espace extérieur du quotidien et un lieu de socialisation pour tous les écoliers et écolières. La transformation des cours d'écoles est donc pensée directement avec eux et la communauté éducative afin de s'adapter au plus près de leurs usages. L'enjeu est également d'adapter les espaces au changement climatique, de désimpermeabiliser les sols et de lutter contre le phénomène d'îlot de chaleur urbain. Le réaménagement des cours d'écoles est mené en parallèle du projet "Place(s) aux enfants" qui vise la transformation et la piétonnisation des parvis devant les écoles.

Comment sont végétalisées les cours ?

Planter des arbres, créer du relief, des buttes, proposer des sols variés, des espaces de jardin... Les aménagements permettent d'enrichir les usages des cours et d'installer des espaces calmes, d'expérimentation, d'autres plus actifs afin que chacun et chacune trouve sa place. Ils favorisent le jeu libre, le mouvement, l'exploration et la coopération. La végétation permet un contact avec la nature et contribue à tempérer ces espaces, souvent très chauds lors des journées estivales.

Un projet co-construit

- ▶ Chaque projet est co-construit avec les enfants et les adultes de l'école et plusieurs temps collectifs sont organisés pour récolter les besoins et les envies.
- ▶ L'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, dont relève Grenoble, participe au financement de la désimpermeabilisation des cours d'écoles. L'agence de l'eau est un établissement public de l'État qui œuvre pour la protection de l'eau et des milieux aquatiques. Elle perçoit des taxes sur l'eau payées par tous les usagers de l'eau et les réinvestit auprès des maîtres d'ouvrages (collectivités, industriels, agriculteurs et associations) selon les priorités inscrites dans son programme "Sauvons l'eau 2019-2024". Plus d'informations sur www.eaurmc.fr.

Le calendrier d'un projet

Chaque année, plusieurs cours bénéficient d'un réaménagement complet. 18 mois à 2 ans sont nécessaires pour réaliser l'ensemble des travaux, en plusieurs phases (études, concertations, programmation, élaboration de l'esquisse et travaux (reprise des sols entre l'été et les vacances d'automne, plantations complémentaires l'hiver, pose du mobilier et des aménagements complémentaires au printemps suivant).



Zoom sur un projet en cours : la transformation des cours d'écoles Jean Racine

Le réaménagement de la cour de l'école élémentaire est construit autour du thème de la forêt. Il couvre **3 250 m²**, prévoit la pose de **nouveaux revêtements**, la **plantation de 37 arbres**, et de **nouveaux espaces perméables occupant 40 % de la surface totale**. Pour faciliter les déplacements au sein des différents espaces, les circulations principales seront en **stabilisé renforcé au ciment**. La gestion des eaux pluviales sera assurée par des **noeux**. La cour propose une grande diversité d'espaces, agrémentés de mobiliers et jeux pour les temps scolaire et périscolaire : un espace classe dehors, des tables et des bancs, une cabane, des espaces de manipulation et des jeux d'équilibre ont été aménagés. Cet été, la phase 2 des travaux démarre avec le décroutage et le réaménagement d'une **seconde zone de 620 m²** qui accueillera 13 nouveaux arbres, du mobilier d'assise et du marquage au sol.

Côté maternelle, un **jardin** et de **nouveaux espaces ludiques** dont une installation adaptée aux tout-petits sont créés. Des **arceaux pour vélos et trottinettes** ont également posés.



© Auriane Poillet, Ville de Grenoble

Cour de l'école Jean Racine avant/après

► Budget total : 407 300 € HT.

Ce projet bénéficie du soutien financier de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, à hauteur de 185 742 €.

► **Maîtrise d'œuvre : Ville de Grenoble et Grenoble Alpes Métropole.** Travaux réalisés par **Toutenvert**.

► **Concertation** du projet auprès des enfants et de l'équipe pédagogique assurée par l'**Atelier Pop Corn**.



© Auriane Poillet, Ville de Grenoble

Zoom sur les travaux de cet été

La cour de l'élémentaire **Nicolas Chorier** va être transformée cet été avec la création de différentes zones en fonction des usages (des coins pour jardiner, pour faire des jeux, d'autres plus calmes pour échanger...).

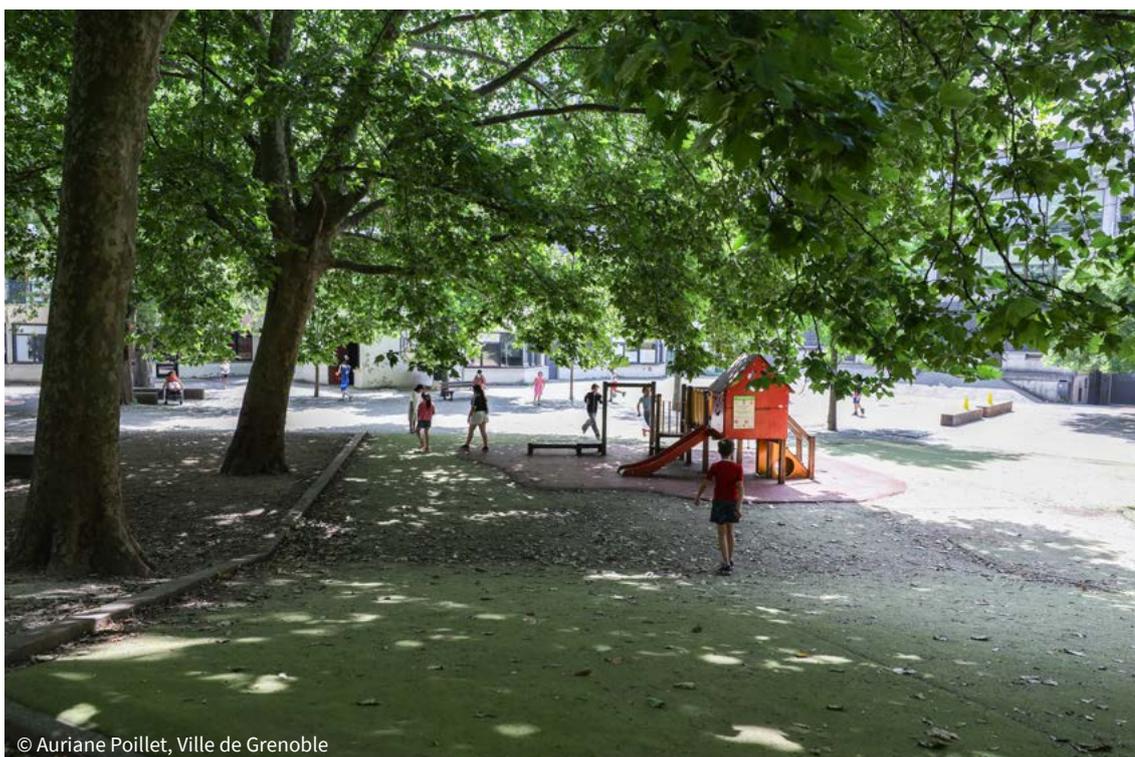
- ▶ **Budget total : 42 825 € HT.**
- ▶ **Maîtrise d'œuvre : Ville de Grenoble et Grenoble Alpes Métropole.** Travaux réalisés par **Averi ATP.**
- ▶ **Concertation** du projet auprès des enfants et de l'équipe pédagogique par la Ville de Grenoble.

Dans la cour de l'école élémentaire **Sidi Brahim**, un coin désimperméabilisé en pied de platane a été créé, des aménagements ludiques d'équilibre, une estrade et un tipi vont être installés et un marquage au sol réalisé.

- ▶ **Budget total : 45 325 € HT.**
- ▶ **Maîtrise d'œuvre : Ville de Grenoble et Grenoble Alpes Métropole.** Travaux réalisés par **Averi ATP.**
- ▶ **Concertation** du projet auprès des enfants et de l'équipe pédagogique assurée par la Ville de Grenoble.

Après une phase de préfiguration, la cour de l'école **des Genêts** sera transformée cet été. Au programme : désimperméabilisation, végétalisation et aménagements de différentes zones avec un endroit pour faire classe dehors avec un tableau noir et un cabinet de curiosités et des assises en bois ; remplacement de la structure de jeu par des propositions plus intéressantes et plus adaptées à la taille des enfants pour grimper et se suspendre ; création d'un toboggan ; aménagement d'un coin nature avec une passerelle au-dessus d'une rivière sèche, d'une colline, d'un arbre à palabres et d'un lieu pour manipuler les éléments naturels présents dans la cour ; et une zone dynamique avec notamment un terrain de sport et du marquage au sol.

- ▶ **Budget total : 432 028 € HT.**
- ▶ **Maîtrise d'œuvre : Cave architectures et ECR environnement.** Travaux réalisés par **Sports et paysages.**
- ▶ **Concertation** du projet auprès des enfants et de l'équipe pédagogique assurée par l'**Atelier Pop Corn.**



© Auriane Poillet, Ville de Grenoble

***Cour de
l'école
Les
Genêts
avant
travaux***

Le pôle enfance des Trembles, qui achève une rénovation d'ampleur à base de bois et paille qui doit permettre de réduire de 45% les consommations énergétiques du bâtiment, a également vu sa cour être largement transformée, désimperméabilisée et végétalisée. [Plus d'informations](#)

Cette année, d'autres écoles ont fait ou vont faire l'objet d'aménagements ponctuels. Ainsi, les cours des écoles Alphonse Daudet élémentaire (2024), Paul Painlevé élémentaire et Bizanet maternelle (2025) ont été décroustés avec des grumes pour créer des petits coins calmes à l'ombre des arbres. Par ailleurs, après des travaux sur la cour d'école maternelle Malherbe en octobre 2024 (150 m² d'espaces verts nouvellement aménagés, installation de deux bancs et de mobilier ludique autour des racines d'arbres), des pieds d'arbres vont être réaménagés et sécurisés en élémentaire. Les travaux sont réalisés par Averi TP pour un montant de 37 858 €.



Cour de l'école Les Trembles après travaux

- ▶ **Budget : 415 600 € TTC.** Ce projet bénéficie du soutien financier de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, à hauteur de 117 023 €.
- ▶ **Maîtrise d'œuvre : Atelier Verdance.** Travaux réalisés par ID Verde.
- ▶ **Concertation** du projet auprès des enfants et de l'équipe pédagogique assurée par l'Atelier Pop Corn.

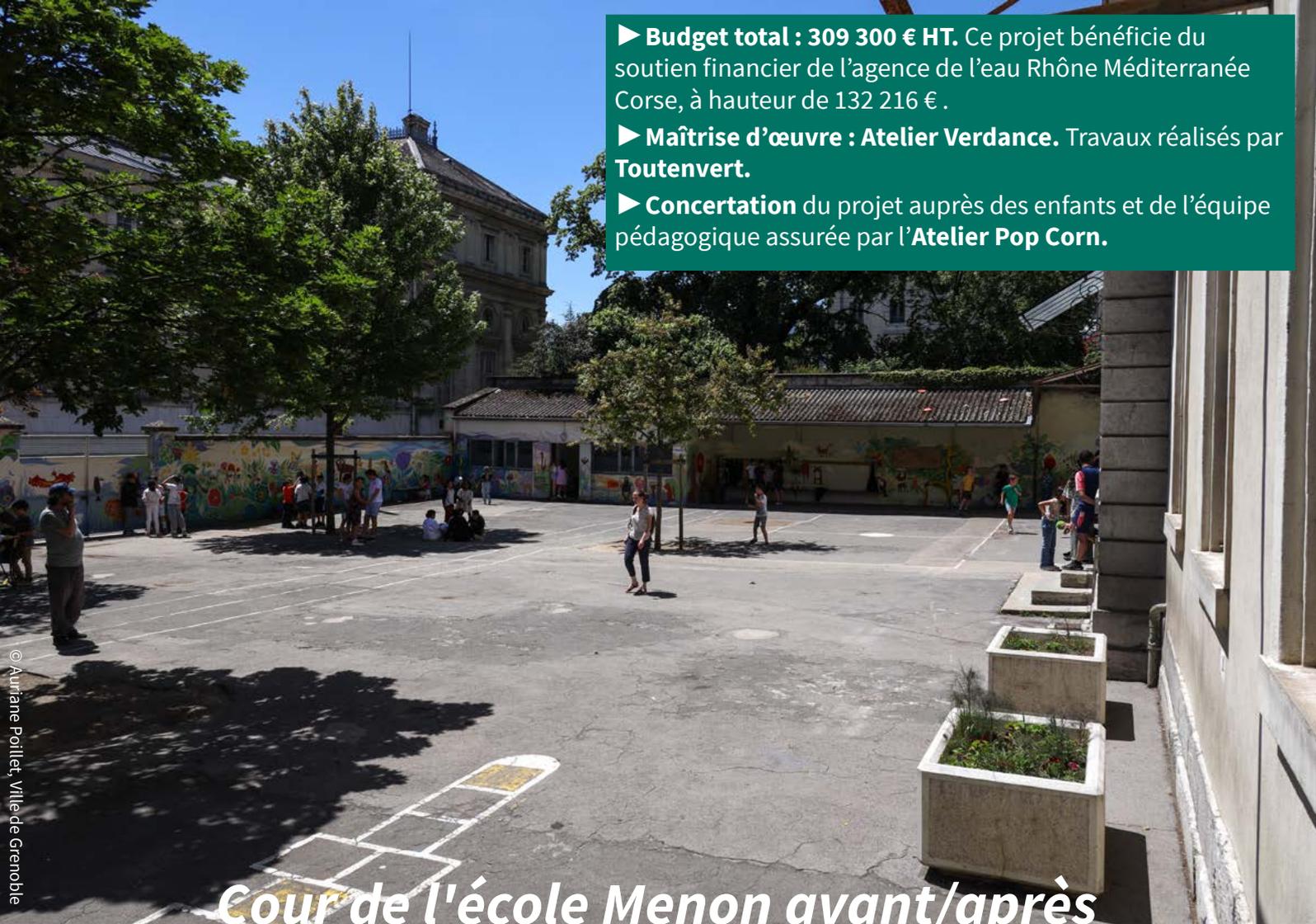
Cour de l'école Joseph Vallier avant/après



► **Budget total : 309 300 € HT.** Ce projet bénéficie du soutien financier de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, à hauteur de 132 216 € .

► **Maîtrise d'œuvre : Atelier Verdance.** Travaux réalisés par Toutenvert.

► **Concertation** du projet auprès des enfants et de l'équipe pédagogique assurée par l'**Atelier Pop Corn.**



Cour de l'école Menon avant/après



► **Budget total : 699 080€ TTC.** Ce projet bénéficie du soutien financier de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, à hauteur de 214 022 €.

► **Maîtrise d'œuvre : Ville de Grenoble et Grenoble Alpes Métropole.** Travaux réalisés par **Sports et Paysages et Routière Chambard.**

► **Concertation** du projet auprès des enfants et de l'équipe pédagogique assurée par **l'Atelier Pop Corn.**



Cour de l'école Jouhaux avant/après

